

N° 84 — OCTOBRE 1970

« LE PEUPLE BRETON »
mensuel

Boîte postale 713 RENNES

ABONNEMENTS

Ordinaire : 12 F

Etranger (par avion) : 20 F

De soutien : à partir de 20 F

C.C.P. 2 365-76 RENNES

Aujourd'hui, être libre
c'est être informé

LE PEUPLE 1^F BRETON UDBN

JOURNAL DE L'UNION DEMOCRATIQUE BRETONNE

28

Octobre

DU TRAVAIL EN BRETAGNE !

UN DOSSIER SUR L'EMPLOI

Parler de l'emploi en Bretagne, c'est s'exposer à dresser un triste catalogue de licenciements en tous genres et en toutes amplitudes. C'est faire une litanie désespérante ; l'on pourrait, en effet, être amené à ne plus garder d'espoir, tant est manifeste

et continue la volonté du Pouvoir de refuser à la Bretagne le droit à une vie développée, en la maintenant dans sa fonction de pourvoyeuse d'hommes pour les régions industrialisées.

L'espoir existe, cependant. Mais il ne consiste pas à voiler la situation actuelle de notre pays, à la manière des notables et de la presse-opium. Il impose d'abord de l'exposer simplement, crûment, pour savoir d'où nous partons, même si nous partons de très bas.

(Suite page 3)

Presqu'île de Rhuys : Silence aux pauvres

Nos lecteurs ont suivi dans « Le Peuple Breton » l'affaire de la presqu'île de Rhuys (nos 81-82-83). Notre Parti et sa section de Vannes mènent là une campagne d'information sur les projets d'aménagement touristique de la S.A.T.MOR (Société d'Aménagement Touristique du Mor-Bihan).

Nous avons dénoncé le tourisme de luxe (dans les mêmes nos 81-82-83) et nous ne voulons pas que la Bretagne, après la « Floride occitane » soit une « Floride armoricaine ».

Dans un communiqué paru dans « Ouest-France », le 4 septembre, la préfecture du Mor-Bihan défend l'action, les projets de la S.A.T.MOR et s'en prend avec violence à l'U.D.B. Nous recevons la réponse que l'on fait toujours à ceux qui s'attaquent aux puissants pour défendre ceux qui ne peuvent se défendre : nous sommes des gêneurs. Silence aux pauvres ! L'autorité préfectorale est au service d'une classe, au service des capitalistes, non des travailleurs.

RAPPEL DES FAITS

● Mai-juin 1970 : un tract signé « les travailleurs de la presqu'île » met en garde les habitants de la presqu'île contre la liquidation de leur pays.

● 9 juin : réunion préfectorale d'« information » à Sarzeau. Réunion plutôt houleuse,

malgré les précautions prises (public choisi, organisation de la réunion faite au dernier moment). Le compte rendu de la préfecture dans les journaux locaux n'en mentionne pas moins l'ambiance cordiale.

● Début août : distribution par la F.D.S.E.A. (Fédération des Exploitants Agricoles) du

Morbihan du tract « Main basse sur la presqu'île », dénonçant l'exploitation des travailleurs de Rhuys.

● 7 août : réponse du préfet à ce tract par voie de presse ; les auteurs du tract de la

(Suite page 5)

A LORIENT

« FRANCE- ELEVAGE » CONDAMNÉE ?

(Page 2)

Edito

Nous nous étions félicités de ce que la C.G.T., la C.F.D.T. et la F.E.N. de Bretagne se soient engagées à faire une action d'envergure au cours du 4^e trimestre 1970. Tout en déplorant que l'union des paysans et ouvriers ne soit pas réalisée sur le plan de la Bretagne entière, comme elle s'était faite le 27 mai dans le Finistère.

Préparons activement la journée du 28 octobre. Aidons nos camarades syndicalistes. Pas de temps à perdre pour la Bretagne.

L'EMPLOI : AU CENTRE DE NOS PREOCCUPATIONS

Au printemps 1970, nous avons alerté toutes les forces démocratiques de Bretagne sur l'urgence du problème de l'emploi. Nous sommes satisfaits de constater que beaucoup d'organisations démocratiques s'intéressent à la question. L'U.D.B. sera toujours aux côtés des organisations qui lutteront objectivement pour les travailleurs bretons.

Nos lecteurs verront, dans l'article sur l'emploi, combien les cinq départements bretons sont touchés : triste litanie de licenciements, de fermetures d'usines, de départs, mais qu'il faut voir en face. Certains secteurs de Bretagne nous donnent une idée concrète du point de non-retour qu'atteindra un jour la Bretagne, si l'on ne renverse pas le courant. La désolation frappe la Bretagne intérieure : avec l'exode, disparaissent les entreprises et le commerce, les écoles se ferment. Un exemple parmi d'autres : la commune de Laurenan, près de Merdrignac. Elle n'a plus que 950 habitants. Elle en eut le double. A la fin des congés, tous les ans, elle voit partir la vie avec les vacanciers originaires du pays, alors que la rentrée est chose gaie et vivante dans les pays riches. En 1967, on lui a supprimé le train. Aujourd'hui c'est l'école publique du Châteaun qui lui enlève. Quant à la poste, elle va fermer. Dans cette commune où les retraités deviennent les plus nombreux, les enfants se font rares : c'est le symptôme de la fin. Sur place, il n'y a plus 20 emplois salariés. Citroën y vient recruter du personnel, mais la plupart des jeunes s'en vont vers Paris.

LES TRAITRES AUX TRAVAILLEURS

L'U.D.B. condamnera sans répit les responsables de cette situation, les traîtres aux travailleurs. Ceux-là — le gouvernement et les ministres bretons, aidés des notables — qui promettent constamment l'industrialisation de la Bretagne. Pour réindustrialiser Loudéac et la Bretagne intérieure, jadis prospères, qu'a fait Mlle Dienesch ? Qu'a fait notre Garde des Sceaux breton pour corriger l'injustice du sort des travailleurs ?

Outre que la Bretagne reste sous-développée, son potentiel économique n'est pas pleinement utilisé. Il y a quelques mois, nous avons dénoncé la volonté délibérée du gouvernement de liquider les établissements d'Etat ou de laisser s'y investir les capitaux privés (n° 79, 80, 81). Et nous disions : pourquoi ne pas reconvertir les arsenaux ? L'arsenal de Brest, par exemple, possède dans certains domaines, un personnel hautement qualifié. C'est ainsi qu'on vient de lui faire une commande de car-ferries : il serait plus compétitif que les arsenaux de Grande-Bretagne. Ceci, sans résoudre ses problèmes, montre bien que l'arsenal pourrait se reconvertir. Hélas, depuis 1963, il a perdu 1 500 emplois.

Mais les hommes qui nous commandent se situent dans un système qui profite à une minorité et pour lequel la Bretagne n'est pas rentable. Si tous les secteurs économiques de la Bretagne sont touchés, il en est dans l'Hexagone qui se portent bien. Le Bâtiment est en crise chez nous... pourtant : « *Bâtiment en France, en pleine extension. Demandez renseignements* » disait l'O.R.T.F., début septembre, à l'émission « Inter Service Jeunes ».

Le salut de la Bretagne ne se fera que sous la pression des travailleurs organisés contre les hommes et le système qui les exploitent.



Auberge AR STIVEL

CADRE MEDIEVAL EXCEPTIONNEL

- Soupers attractifs aux chandelles avec les meilleurs artistes bretons
- Grillades sur bois
- Crêpes - Spécialités

Entre Penfeld et Guilers vers Saint-Pierre (BREST)

LA VIE DU PARTI

SECTION DES COTES-DU-NORD

C'est encore sur le travail de propagande que les militants de la section, aidés parfois de sympathisants, ont porté leurs efforts : collages intensifs ; surtout vente du « Peuple Breton » sur différents marchés (Paimpol, Plouha, St-Quay-Portrieux, St-Brieuc) et aux fêtes de la Saint-Loup à Guingamp ; création de nouveaux dépôts.

SECTION DE VANNES

La section de Vannes a continué son activité pendant ce dernier mois par la diffusion du journal à Vannes et dans la région. Elle s'est intéressée particulièrement aux problèmes de l'emploi en participant avec le milieu syndical et elle a poursuivi son action contre les

projets de colonisation de la Bretagne, notamment dans la presqu'île de Rhuys.

SECTION DE BREST-RECOUVRANCE

Ce mois de « rentrée » a vu la section se renforcer par l'adhésion à notre Parti de nouveaux camarades. Les réunions de section ont essentiellement eu pour objet de préparer le travail militant : collaboration au journal, organisation des ventes, coordination des actions avec les camarades de Brest-Centre.

Signalons, en plus des activités habituelles, une vente exceptionnelle, effectuée par plusieurs camarades de la section aidés de quelques militants isolés, à Châteaulin, lors du circuit de l'Aulne, où ils vendirent rapidement environ 200 exemplaires du « Peuple Breton » n° 83.

Souscription permanente pour le progrès du « Peuple Breton »

Amis lecteurs et abonnés, vous pouvez nous fournir un abonnement ou deux, recruté chez vos amis, parmi vos camarades de travail.

Vous pouvez aussi, en versant à notre souscription des sommes qui ne vous appauvrissent pas, enrichir considérablement cette presse que vous appréciez : la presse bretonne libre. En faisant cela, vous aidez notre pays à se retrouver peu à peu lui-même, de plus en plus conscient et de moins en moins apte à supporter qu'on le bafoue.

Pensez-y.

Septième liste

Anonymes, Fêtes de Brest	4,70 F
Anonyme, Brest	5,00 F
P.G., Brest « Chapeau », notamment pour l'excellent et constructif article « Groupes et Fêtes Folkloriques »	85,00 F
Section de Vannes	20,00 F
Léon Y. C., Brest	10,00 F
David Jacques, Paris	10,00 F
Grall Hervé, Concarneau	10,00 F

Le Blavec Bernard, Vannes	10,00 F
Jaffrédou Gérard, Brest	10,00 F
Moizan, Côtes-du-Nord	10,00 F
Evenou Erwan, Le Faouët	10,00 F
Moal	10,00 F
Le Grill Pierre, Auray	10,00 F
Le Merrer Y.-C., Perros-Guirec	20,00 F
Chain Ph., Paris	2,00 F
Anonyme, Concarneau	2,00 F
Anonyme, Rennes	10,00 F
Cadiou Patrick, Paris. « Pour le progrès du « Peuple Breton »	50,00 F
Chevalier R. Mekaniker, Pleumeur-Bodou	5,00 F
J. L. C., 78 - Le Mesnil Le Roy ..	40,00 F
L. M., 62 - Béthune « Pour une cause juste »	20,00 F
M. L. G.	5,00 F
Anonyme, Quimper	14,55 F
D. P., Brest	50,00 F
L. Y., 44 - Montoir-de-Bretagne ..	3,00 F
P. H., 56 - Le Palais	3,00 F

Total de la 7^e liste

Report des listes précédentes 1 269,25 F

TOTAL

A LORIENT

“ FRANCE-ELEVAGE ” CONDAMNEE ?

L'entreprise « France Elevage », installée récemment sur la zone industrielle de Kerpont, près de Lorient, connaît actuellement des difficultés financières sérieuses qui ont particulièrement inquiété le personnel en août et au début de septembre.

DESHYDRATATION DU FOURRAGE

« France Elevage » est une usine qui fabrique du matériel destiné à la déshydratation du fourrage par une nouvelle méthode d'« élevage intensif » qui consiste à maintenir les bêtes continuellement à l'étable, en les nourrissant à peu près exclusivement de fourrage déshydraté. Dans ces conditions,

alors qu'il fallait trois ans par la méthode traditionnelle pour « faire un bœuf », il sera possible de le faire en seize mois.

A ce propos, un article du « Monde » du 1^{er} septembre 1970 (« L'élevage de demain se fera-t-il dans l'Ouest ou autour de Paris ? ») citait M. Pérus, directeur général d'UNICOPA : « L'agriculture bretonne a cherché son avenir dans l'élevage industriel de la volaille et des porcs. C'était une erreur, car elle doit acheter les céréales nécessaires pour l'alimentation de ces animaux... Notre fortune, c'est l'herbe ! Il suffit de mieux l'exploiter... Au lieu d'élever les bovins en pâture, ce qui

(Suite page 4)

UN DOSSIER SUR L'EMPLOI

ou comment la Bretagne devient de plus en plus un pays sous-développé

(Suite de la page 1)

COMMENT SE FAIRE UNE IDÉE DU MARCHÉ DE L'EMPLOI ?

On peut avoir une idée du marché de l'emploi en comparant les offres d'emplois non satisfaites aux demandes d'emplois non satisfaites. Mais ceci ne donne pas une image claire du nombre réel des chômeurs. Les services officiels répugnent à communiquer ces renseignements ; ou ils les communiquent de façon fractionnée, de sorte qu'il est difficile d'estimer l'amplitude du problème.

De plus, n'est pas demandeur d'emploi qui veut. Outre diverses conditions administratives, il faut avoir travaillé 150 jours durant les 12 derniers mois. Ce qui exclut des statistiques tous les jeunes gens qui sortent des lycées, des collèges techniques, tous les étudiants qui, issus des facultés, courent après un hypothétique poste d'enseignant. Beaucoup d'entre eux ne cherchent même plus du travail en Bretagne tellement il est devenu habituel, classique de s'expatrier, tellement forte est la disproportion entre leur nombre et celui des emplois disponibles. Dans la seule ville de Redon, la dernière année scolaire a libéré 750 jeunes : moins de un sur vingt trouvera à travailler sur place.

Sont également absents des chiffres officiels les nombreux paysans-ouvriers qui vivent autour d'un minuscule bout de terrain. Si bien qu'on estime en général qu'il faut ajouter entre 50 et 60 % aux données officielles pour obtenir le chiffre réel des chômeurs.

UNE DEGRADATION CONTINUE

Les chiffres officiels montrent que, dans tous les départements bretons, la situation de l'emploi s'aggrave. A des degrés divers certes ; mais partout elle empire, soit en chiffres absolus, soit que, malgré une légère progression, l'écart augmente avec la moyenne de l'Hexagone.

● **DANS LES CÔTES-DU-NORD**, la moyenne mensuelle des demandes d'emplois non satisfaites tourne autour de 1 500, alors qu'elle n'atteignait que 600 en 1964. Elle est en augmentation : 1 902 demandes en décembre 69 contre 1 559 en décembre 68.

Sur ce dernier chiffre, les trois-quarts sont des travailleurs insuffisamment qualifiés, et plus de la moitié sont âgés de plus de 40 ans, âge auquel toute reconversion est difficile, et où l'émigration représente un déracinement et un déchirement plus grave encore que chez un jeune.

En regard, le nombre des offres d'emplois non satisfaites apparaît bien dérisoire : autour de la centaine. Le nombre des chômeurs secourus (ASSEDIC) ne fait que croître :

622 en avril-mai 69,
889 en avril-mai 70,
930 en août 70,
soit 50 % d'augmentation en 15 mois.

● **DANS LE FINISTÈRE**, la seule ville de Brest, qui fut la capitale du licenciement au premier trimestre 1970, compte plus de 1 500 demandeurs d'emplois ; et le bureau de Quimper de la toute nouvelle « agence nationale de l'emploi » regroupe 3 500 demandes.

● **EN LOIRE-ATLANTIQUE**, les demandeurs d'emplois sont de plus en plus nombreux :

avril 69 : 4 600,
avril 70 : 6 012,
août 70 : 6 600,

soit un pourcentage de dégradation voisin de celui des Côtes-du-Nord. Très peu d'emplois sont créés, beaucoup sont supprimés et 10 000 jeunes vont arriver sur le marché de l'emploi, qui risque d'être

engorgé par de nombreux licenciements dans le Bâtiment. Il faut noter que la situation de la Loire-Atlantique tranche sur celle des départements qui lui sont accolés dans l'artificielle région des Pays de Loire : industrialisation en essor à Angers ; 10 chômeurs recensés dans la région de Cholet.

● **LE MOR-BIHAN** détient peut-être le record du sous-emploi breton. Rappelons des chiffres que « Le Peuple Breton » a déjà cités : 3 270 demandeurs d'emplois techniques du département libèrent 2 500 jeunes qualifiés, qui n'ont d'autre issue que le départ ou des places de manœuvres sous-payées.

Pour les 59 communes entourant Lorient, 2 000 demandes étaient « compensées » par 65 offres en avril 70, chiffre qui était de 129 en juin 70.

● **SEULE, L'ILLE-ET-VILAINE**, dans ce noir bilan, présente un aspect différent : les emplois y ont progressé de 5,4 % en six ans, et il est devenu banal de monter en épingle le développement de Rennes. En fait, si l'on se rappelle que le V^e Plan prévoyait une augmentation de 7 % de la population active française, on voit que l'écart avec la moyenne française s'accroît également.

Encore faut-il noter que la quasi-totalité de cette progression est due aux quatre cantons de Rennes, tandis que le reste du département demeure dangereusement stationnaire, avec des secteurs où de graves difficultés surgissent périodiquement. Par exemple, Redon où la métallurgie est chancelante (voir le P.B. n° 79 et 80) et où le Bâtiment connaît les mêmes difficultés que dans toute la Bretagne.

QUELLES SONT LES OFFRES D'EMPLOIS ?

Il n'est que de consulter les petites annonces des quotidiens régionaux pour constater que les offres d'emplois sont :

- 1°) bien rares,
- 2°) proposées à plus de 90 % par des entreprises extérieures à la Bretagne, qui est donc directement désignée comme réservoir de main-d'œuvre,
- 3°) axées, pour les 10 % restant, en majorité sur les employés de maison et les apprentis.

BEAUCOUP DE FERMETURES PEU D'OUVERTURES

Il se ferme en Bretagne bien plus d'usines qu'il n'en s'ouvre. Tous les secteurs économiques se dégradent.

● **LE BATIMENT** est en crise générale en Bretagne, entraînant également un malaise dans les industries annexes. L'importance de ce secteur dans les activités industrielles (45 % dans les Côtes-du-Nord, 40 % dans le Finistère), montre à quel point, si des solutions ne sont pas immédiatement apportées, la situation économique et sociale de la Bretagne connaît un nouveau degré de dégradation.

● **L'AGRICULTURE** est en profonde mutation ; l'ampleur de cette mutation n'a d'égale que la reconversion des industries minières du Nord et de l'Est.

D'après les prévisions officielles, 20 000 actifs par an doivent quitter la terre au cours du VI^e Plan, et 210 000 au total d'ici 1985.

Ici il convient de faire une comparaison. Les perspectives pour 1985 prévoient la suppression d'environ un million d'emplois agricoles pour l'Hexagone. La Bretagne y « participera » donc pour plus de 20 %.

Si l'on songe que proportionnellement la population active bretonne dans l'agri-

culture est double de celle de l'Hexagone, on mesure ainsi la gravité de la situation à venir.

Aujourd'hui, cette mutation se manifeste par la disparition de trois exploitations agricoles par jour dans le Finistère, autant dans le Mor-Bihan. Dans les Côtes-du-Nord, 2 181 exploitations en moins entre janvier 1968 et janvier 1969.

● **LA PECHE**, occupant avec 18 000 marins-pêcheurs (43 % des effectifs de l'Hexagone) et 17 000 salariés à terre dans ses nombreux services, une place importante dans l'économie de la Bretagne, ne cesse de voir sa situation se détériorer.

Le vieillissement de la flotte de pêche, les fermetures d'usines de conserve et les négociations sur l'Europe bleue, sont des menaces très sérieuses pour la pêche bretonne ; les conséquences en seraient dramatiques pour toute l'économie de la zone littorale.

— Dans la conserverie : de 1954 à 1962, 50 fermetures d'usines ; en 1965, le

en Loire-Atlantique encore, après les 200 licenciements de la « manufacture européenne de confection », 50 autres à Geneston, et 32 à Clisson chez « Richard ».

A Fougères, dans le textile (aussi bien que dans l'industrie de la chaussure) c'est à l'état endémique que sévissent les bas salaires, le sous-emploi.

On pourrait étendre les exemples à d'autres branches d'activité et partout on retrouverait la triste litanie des licenciements, avec les drames humains qu'entraîne chacun d'eux.

Il n'est d'ailleurs pas facile d'en connaître le nombre précis.

— Comment évaluer par exemple les pertes d'emplois dans le petit commerce à Saint-Brieuc, après l'ouverture de trois magasins à grande surface aux portes de la ville ?

— Dans l'emballage, après l'échec de la SEROM de Morlaix, Norman, dans les Côtes-du-Nord, supprime 40 emplois.

— Dans les industries alimentaires, Du-



Cliché « Le Peuple Breton »

nombre des conserveries fermées atteignait le chiffre de 65 pour le seul département du Finistère.

— Récemment à Quiberon, fermeture des conserves Shang, entraînant 55 licenciements.

— Fin 1969, fermeture d'une usine de conserves à Concarneau (50 licenciements).

— Début 1970, l'usine Amieux de Saint-Guénolé fermait ses portes (85 licenciements).

— Pour le seul coin de Penmarch : 9 usines ont fermé. Restent seulement 2 usines employant 250 personnes (contre 1 500 auparavant).

DANS LE TEXTILE, une main-d'œuvre à très forte majorité féminine est sous-payée, exploitée par des cadences inhumaines, souvent licenciée ou victime du chômage partiel.

A Brest, on licencie à « Transocéan », « Empreinte », « Arc ».

A Guingamp, fermeture des « Fabriques Armoricaines » : 60 licenciements.

A Dinan, fermetures de « Valrance » et de « Groseil » : respectivement 155 et 13 licenciements.

A Lamballe, réduction du personnel à la bonneterie Xavier : 31 licenciements.

A Hennebont, fermeture de « Méga ».

A Nantes, les bas « Dim » ont réduit leur effectif de 750 à 480.

quesne-Purina passe de 85 à 50 ouvriers à Loudéac, où la COPAL aussi passe de 62 à 16.

— A la biscuiterie LU, qui a transféré son siège social de Nantes à Paris, 250 postes disparaissent.

— Toujours à Nantes, la Coopérative Agricole Loire-Océan (300 personnes) a fermé cet été ; la boulangerie industrielle « Le Pain moderne » (30 personnes) aussi.

— Les industries décentralisées, même solides, diminuent ou stabilisent leur personnel : au « Joint français » à Saint-Brieuc, il passe de 1 069 à 980.

— Vadecum, récemment installé à Pont-Château, ferme et licencie 70 personnes.

— Il en est de même dans la métallurgie, dans le carénage parfois, dans l'horticulture (40 chez Bonnet et 100 chez Martin, deux entreprises de Loire-Atlantique).

Parfois la tentation est forte de se débarrasser des délégués syndicaux :

— L'usine des bas « Bégy » à Nantes licencie 69 personnes dont les trois-quarts des délégués.

— Tous les délégués, sauf un, au « Nid Coquet » à Châteaubriant.

— Et le sous-emploi permet les mesures

(Suite page 4)

UN DOSSIER SUR L'EMPLOI

(Suite de la page 3)

antisyndicales comme à Citroën de Rennes, où l'embauche est soumise au résultat d'une enquête de type policier. (Comme il permet des salaires de misère, parfois inférieurs au S.M.I.C., malgré les heures supplémentaires. C'est le cas par exemple aux abattoirs de Plouguenast).

Face à toutes ces suppressions, il y a très peu de créations d'emplois. Par exemple, dans les Côtes-du-Nord, en 1969, il y a eu 17 fermetures pour 5 ouvertures d'entreprises.

LA RUEE VERS LES EMPLOIS

A la C.S.F. de Brest, dès les premiers mois de la création, il y eut 5 000 demandes pour 1 000 postes.

Aux magasins « Rallye », 800 demandes pour moins de 200 emplois.

« Citroën » s'est implanté à Rennes en grande partie pour pouvoir choisir parmi une main-d'œuvre abondante, et dont l'origine rurale garantissait, par inexpérience syndicale, des éléments de tout repos.

Comment s'étonner dès lors de cette recherche de la sécurité qui pousse les Bretons, selon un processus classique des pays d'économie sous-développée et dominée, vers le fonctionnarisme ?

On sait que la Marine est pour certains villages côtiers le débouché traditionnel et presque exclusif des jeunes gens pourvus du B.E.P.C. Un récent concours des P.T.T. vit, sur 2 000 candidats, se présenter 700 Bretons...

Si l'on veut des comparaisons, rappelons que la Lorraine, dont on a dit combien le sort était pitoyable, offrait 11 000 emplois pour 6 000 demandes, au temps, encore récent de l'élection de J.J.S.S. à Nancy. Rappelons aussi que Chaban-Delmas vient de promettre 30 000 emplois en Aquitaine pour les prochaines années.

DES PROMESSES MENSONGERES

Les revendications bretonnes ne datent pas d'aujourd'hui. L'Etat, relayé par la presse locale, l'administration préfectorale et les notables en place, a toujours répondu par des promesses qui ont régulièrement été trahies.

Citons De Gaulle : « La France a des devoirs envers la Bretagne ».

Citons Pompidou : « Je suis convaincu que l'avenir de la Bretagne est celui de la prospérité ».

Principaux résultats :

- Port pétrolier relais au Havre,
 - Sidérurgie à Fos,
 - Péchiney et l'alumine à Dunkerque
- Alors que dans tous ces cas des assurances avaient été données aux Bretons.

Au printemps dernier, l'officielle Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale (DATAR) avait son impuissance : « Un plan d'industrialisation de la Bretagne est une vue de l'esprit ». Aujourd'hui, on nous annonce à grand renfort de publicité et de témoignages d'autosatisfaction l'installation d'un délégué à l'industrialisation de la « façade atlantique » qui travaillera en étroite collaboration avec... la DATAR ! Encore un espoir suscité qui ne sera, concernant la Bretagne, qu'une vue de l'esprit.

La décentralisation, qui, pour les gouvernements gaullistes, devait être le remède miracle est progressivement abandonnée, à tel point qu'on assiste parfois à des reflux : LU ramène son siège social à Paris. « Le Monde » du 15 septembre publie dans l'annonce d'une entreprise la mention suivante :

« Le siège social actuel, à deux heures de Paris, y sera transféré dans un délai de deux ans. »

Depuis dix ans, le nombre d'emplois par suite de décentralisation, n'a cessé de décroître en Bretagne. De 3 000 à 4 000

par an entre 61 et 66, il était à moins de 2 000 en 67.

Le taux de croissance des emplois industriels, indice de la prospérité d'une région, baisse régulièrement :

9,6 % en 62,
4,3 % en 65,
2,6 % en 67.

Là encore des comparaisons s'imposent : pour 68 et 69, le total des créations d'emplois industriels est 10 fois plus faible en Bretagne que dans le Nord. Chaque année, des « primes de développement industriel » sont accordées à la Bretagne. Elles ne représentent que 4 % de ce que l'Etat verse pour combler le déficit de la R.A.T.P. !

La célébration de notre « vocation » électronique se fait aujourd'hui beaucoup moins criante. C'est que les usines implantées n'ont pas atteint l'effectif envisagé, et que d'autres régions se découvrent des ambitions dans ce domaine : après le Nord, l'Est, la région parisienne, voici l'Aquitaine, l'Anjou, le Poitou-Charentes. Le groupe Thomson-CSF avait, en sep-



Cliché « Le Peuple Breton »

tembre 1970, 200 emplois disponibles à Paris, 2 ou 3 en Bretagne. La Bretagne devait recevoir 20 % du total électronique, selon les « prévisions » ; on est loin du compte.

L'état lamentable de l'emploi en Bretagne n'est pas dû à la fatalité. Il ne s'agit pas d'un inéluctable destin dicté par les lois de l'économie, comme voudraient le faire croire ceux qui parlent de « région excentrée », « moins favorisée », « à démographie excédentaire ». Ces vocables cachent la volonté de maintenir en Bretagne une main-d'œuvre disponible.

Il n'est assigné à la Bretagne que deux rôles :

- un rôle militaire, dont on connaît l'effet stérilisant sur l'économie,
- un rôle touristique, qui, malgré quelques réussites individuelles, ne peut être une activité principale, car elle ne touche que peu de personnes, pendant peu de temps.

A une autre échelle, l'Etat réédite en Bretagne ce que les pays capitalistes font des pays du Tiers-Monde : maintenir ou accroître l'écart. Un écart croissant entre les régions riches et la Bretagne, qui fait de notre pays un lieu de sous-développement, un lieu d'économie dominée.

Ce ne sont pas seulement la déconcentration, la décentralisation ou la régionalisation qu'il faut évoquer, mais bien la décolonisation.

J. R.

"FRANCE-ELEVAGE"

(Suite de la page 2)

aboutit à un gâchis, car ils piétinent les herbages, pourquoi ne pas les nourrir à l'étable avec les fourrages que nous aurons nous-mêmes récoltés, puis déshydratés ? L'économie est de 50 % sur l'ancienne méthode. Comme aucune région ne produit autant d'herbe que la Bretagne et que ce produit reste la nourriture la moins chère et la mieux adaptée pour les bovins, l'agriculture bretonne tient son avenir avec la production de lait et de viande. Pour la première fois, nous avons une rente de situation par rapport aux paysans des autres régions... Nous avons deux atouts. L'herbe en abondance, je l'ai dit, et les veaux ; donc toute la matière première... »

UNE CONSEQUENCE DE LA RESTRICTION DU CREDIT

Quelle que soit la valeur de cette méthode d'élevage intensif et sans aller jusqu'à croire que l'agriculture bretonne sera sauvée par la seule vertu des déshydrateuses, alors qu'elle se situe dans le Marché commun capitaliste, sacrifiée aux intérêts des gros agrariens de l'Europe riche, nous devons dénoncer encore la politique d'austérité gouvernementale dont en premier souffre la Bretagne et non les gros capitalistes.

A « France Elevage », chaque « unité de production », c'est-à-dire chaque machine produisant de l'herbe déshydratée, vaut environ 140 millions d'anciens francs (d'après le communiqué de l'Union locale C.G.T., paru le 12 septembre dans la presse locale). Or, les coopératives agricoles ne peuvent acheter une telle machine qu'avec l'aide massive du Crédit agricole. La restriction du crédit arrête donc, pratiquement, d'une manière directe, la production d'une usine telle que « France Elevage ».

INQUIETUDES SERIEUSES DEPUIS JUIN

Dès juin 1970, les syndicats avaient attiré l'attention des pouvoirs publics sur une situation difficile. Les inquiétudes furent encore plus justifiées quand les congés furent avancés d'un mois (du 6 juillet au 4 août), puis quand, à partir du 10 août, la durée de la semaine de travail fut ramenée de 47 à 42 heures, enfin quand les ouvriers ne furent plus payés normalement (15 jours de retard).

33 000 ANCIENS FRANCS EN UN MOIS ET DEMI

Certains ouvriers, récemment embauchés, qui n'avaient pas droit à un mois de congés payés, ont été mis « en vacances » pendant un mois et ont touché 33 000 anciens francs en un mois et demi. A une époque où tous les journaux, toutes les radios s'étendent pendant six mois par an, à peu près, sur le thème des vacances (y compris voyages au Japon, safaris en Afrique...) vraiment quel bonheur de faire partie de la « nouvelle société » ! Ce n'est qu'un contre-temps fâcheux », a dit le sous-préfet de Lorient.

L'ACTION QUI PAYE

Après un premier débrayage le 27 août et une heure de débrayage le 3

septembre, le personnel, au cours d'une réunion d'information C.G.T. - C.F.D.T., décidait à l'unanimité de « descendre » sur Vannes, si la situation n'évoluait pas favorablement. La proposition de faire un barrage sur l'autoroute d'Hennebont n'était pas retenue par la majorité du personnel. Les salaires d'août furent alors rapidement versés, arrêtant ainsi l'action syndicale.

Mais le personnel sait que l'avenir n'est pas plus assuré actuellement qu'en août, car les salaires ont été prélevés sur la dette d'un client et non sur de nouvelles commandes.

LES RESPONSABILITES DU GOUVERNEMENT

L'usine « France Elevage » s'était installée à Lorient, après la fermeture des Forges d'Hennebont, sur l'intervention du gouvernement.

Ainsi, pour recaser les anciens d'Hennebont (sur les 115 employés actuels, il y en a environ 90 qui viennent des Forges), on impose à « France Elevage » de venir à Lorient et quand elle s'y installe, avec un matériel remarquable, on lui coupe pratiquement les vivres par l'encadrement du crédit.

Dans ces conditions, les Pouvoirs publics se contentent de « limiter les dégâts », en évitant au maximum que la vérité se répande. « On nous a demandé de ne pas alerter outre mesure l'opinion », dit Blayo, secrétaire de l'Union locale C.F.D.T. (« La Liberté du Morbihan » du 4 septembre 1970). Le préfet « n'avait aucunement besoin de manifestations spectaculaires pour s'y intéresser » (« Ouest-France » du 10 septembre). Et pourtant l'installation de « France Elevage » est liée aux « démonstrations spectaculaires » de l'époque de la fermeture des Forges. Et pourtant, il a fallu une menace de « démonstrations spectaculaires » pour que les ouvriers soient simplement payés, alors que « la réponse des Pouvoirs publics avait été l'annonce d'un déblocage du crédit intervenu le 20 juin. Il y a bien sûr eu les vacances, mais tout de même. » (Blayo, dans « Ouest-France », le 28 août 1970.)

Autre déclaration du préfet : « J'ai été frappé par l'importance de cet outil de travail. Il ne saurait être question de le laisser tomber » (« Ouest-France » du 10 septembre 1970). Les anciens des Forges sont sans doute blasés devant ce genre de déclarations, surtout en période pré-électorale, car elles leur rappellent de mauvais souvenirs. Par exemple, ce bel engagement de M. Jeanneney, alors ministre de l'Industrie, au sujet des Forges : « Il ne saurait évidemment être envisagé de rejeter à la ferraille tant d'outils modernes » (12 mars 1961). Ils connaissent la suite.

Paysans et ouvriers bretons se trouvent concernés par une affaire qui dépasse largement le cadre d'une simple entreprise. Souhaitons que les travailleurs bretons en soient informés et en prennent conscience, afin que le Pouvoir ne puisse plus faire abstraction des besoins économiques de la Bretagne d'une manière aussi cavalière.

SECTION DE LORIENT.

29 S - LE FAOU
CHEZ MIMI
BAR - TABAC - JOURNAUX
JEUX - DANCING - BOWLING
■ AMBIANCE SYMPATHIQUE ■

BAR BRESTOIS
1, place Sainte-Anne - RENNES
Le rendez-vous des Finistériens
Ouvert jusqu'à 1 h. du matin
CHOUCHEN - TELEVISION - LECTURE

PRESQU'ILE DE RHUYS

(Suite de la page 1)

F.D.S.E.A. sont présentés comme des « ignorants... opposés à tout progrès », (cf. le P.B., n° 83).

● 1^{er} septembre : la section de Vannes de l'U.D.B. répond au préfet dans un communiqué.

● 4 septembre : réponse du préfet attaquant violemment l'U.D.B. (cliché ci-dessous).

Le Comité directeur de l'U.D.B. réuni le 13 septembre à Quimper a répondu à ce communiqué préfectoral. Nous ne nous faisons pas d'illusions sur l'issue de cette guerre de communiqués, mais nos lecteurs, et particulièrement ceux de la presqu'île de Rhuy, ont le droit d'être informés. S'il advenait que l'on faisait silence dans la presse sur nos positions, qu'on sache bien que cela n'arrêtera pas notre action.

LA VIOLENCE DU COMMUNIQUE

« Pernicieuse... mensongère... absurde... fantaisiste, etc... ». Vraiment, M. le préfet, nous ne comprenons pas. Si notre « mensonge » si notre « dénigrement systématique » sont si évidents, pourquoi cette violence, pourquoi tant de peine, pourquoi un si long communiqué? La diffusion de notre journal sur le lieu même des actions de la S.A.T.MOR est là pour montrer que les intéressés ne sont pas tant convaincus du désintéressement, de la pureté des intentions de la dite société.

N'insistons pas sur la subtilité de l'appellation qu'au début de

nous attribue le préfet. La manœuvre est vraiment trop grosse : manœuvrer un personnage officiel, l'intention est claire, car les vieux démons ne sont pas morts.

LES OUBLIS VOLONTAIRES

Puisque le préfet n'en parle pas, c'est qu'il considère comme des questions secondaires :

— l'achat des terrains par la S.A.T.MOR à temps partiel de 10 mètres carré et la spéculation : les mêmes terrains revendus 70 F le mètre carré !

— le problème des emplois réservés aux habitants de la presqu'île. Comment ne pas douter de l'intention des autorités d'embaucher, sur les lieux aménagés par la S.A.T.MOR, 300 personnes en permanence ou à temps partiel, les entreprises (hôtels, casinos...) ayant du personnel spécialisé. Que l'on se rappelle qu'avec l'aménagement touristique du Languedoc-Roussillon, il avait été prévu 80 000 emplois et que 5 000 seulement ont été créés. Voilà un point fondamental. Dans un coin de terre où l'émigration est intormidiale, le problème de l'emploi est primordial. Or il s'agit là, ni plus ni moins de mettre des gens à la porte, sans leur proposer le moindre travail.

LA PROCEDURE !

Pour vous, M. le préfet, les points précédents ne comptent pas ; la procédure est l'essentiel. Vous insistez,

comme pour vouloir en féliciter, que la procédure d'utilité publique ait été suivie. Mais c'est là le scandale, qu'une opération qui, en définitive, ne servira qu'à une minorité, dont bénéficieront quelques promoteurs, soit d'« utilité publique ».

LES ACQUISITIONS DE LA S.A.T.MOR

« Aucune expropriation n'a été effectuée par la S.A.T.MOR. Toutes les acquisitions ont été faites à l'amiable... » Le fait que les acquisitions ont été faites à l'amiable et conformément aux arrêtés préfectoraux pris en la circonstance ne résoud rien. Nous connaissons la valeur des arguments employés pour faire signer les particuliers :

- promesse d'emplois ;
- promesse de bénéficier des équipements collectifs : golf, casino, aérodrome... (Nous savons aussi à quelle classe sociale ils seront réservés).

Le préfet nous fait dire que la S.A.T.MOR vend directement les terrains à 70 F le mètre carré. Oh ! non. Ce genre de société à trop d'expérience pour commettre cette erreur. Mais nous tenons à votre disposition, M. le préfet, le nom des acquéreurs. La S.A.T.MOR aménage les terrains et charge les promoteurs de les vendre au prix qu'ils désirent, 70 F le mètre carré par exemple. Dans ce cas précis, la section de Vannes avait seulement posé la question de savoir par quelle opération cela avait été réalisé.

Quant à dire que la S.A.T.MOR n'envisage d'acquérir qu'une centaine d'hectares, c'est faux. Parlons plutôt de 150 hectares dans une première tranche (voir le « Bulletin officiel de la presqu'île de Rhuy, 1970 »).

« Zone dépourvue d'habitations » : les habitants du Croisty ont dû être surpris d'apprendre qu'ils habitaient un désert. Certaines propriétés seront tout de même amputées de leurs jardins qui entourent les maisons. Le bourg d'Arzon est situé à proximité immédiate de la baie du Croisty qu'il enveloppe. Or, de grands travaux sont prévus dans ce secteur.

L'USINE MICHELIN

L'usine Michelin, signalait la section de Vannes, n'a toujours pas porté le nombre de ses ouvriers à 3 000, comme on le promet depuis longtemps. Le préfet rétorque que jamais des promesses semblables n'ont été faites et que Michelin a créé depuis son implantation à Vannes 1 420 emplois.

Reportez-vous, M. le préfet, à « La Liberté du Morbihan » du 24 juin 1962 qui prévoyait 2 500 emplois dans un premier temps, et à l'« Ouest-France » du 16 novembre 1962 qui en annonçait 3 000 pour la période de 1962 à 1967 (nous ne sommes pas des irresponsables, voyez, nous citons nos sources).

..

M. le préfet, que vous vouliez faire des équipements touristiques de la S.A.T.MOR une source de richesses, soit, mais nous savons que les travailleurs que vous semblez prendre à témoins n'en profiteront pas beaucoup.

Section de Vannes.

L'AMENAGEMENT DE LA PRESQU'ILE DE RHUYS UN COMMUNIQUE DE LA PREFECTURE

La préfecture communique. — Un communiqué récent de l'U.D.B. que ses dirigeants qualifient de parti socialiste autonomiste breton, diffusé par la Presse, critique une nouvelle fois, de façon pernicieuse et mensongère, les activités de la S.A.T.MOR, dans la presqu'île de Rhuy, et aussi, sans que l'on puisse toujours bien suivre le fil directeur de la pensée du rédacteur de ce communiqué, la société Michelin à Vannes.

Sans crainte du ridicule, des informations sans fondement sont énoncées, travestissant la réalité des faits, provoquant l'ignorance par l'U.D.B. de l'action menée par la S.A.T.MOR, dans la presqu'île de Rhuy.

L'énoncé des erreurs contenues dans ce communiqué ne saurait être limitatif, mais sur quelques points essentiels, qu'il est permis de rétablir la vérité.

Procédures légales

1. Aucune expropriation n'a été effectuée par la S.A.T.MOR, à l'encontre des propriétaires de la presqu'île. Toutes les acquisitions ont été faites à l'amiable, c'est-à-dire en plein accord avec le propriétaire et à des prix correspondants à la valeur des terrains.

2. Toutes les procédures légales ont été scrupuleusement respectées pour l'acquisition de ces terrains. Les déclarations d'utilité publique, comme l'ignore ou semble l'ignorer l'U.D.B., sont intervenues en leur temps.

Un arrêté préfectoral du 5 février 1969, a déclaré d'utilité publique le projet d'acquisition par le département du Morbihan des terrains nécessaires à l'aménagement du site de Suscin dans les environs immédiats du château et un autre arrêté préfectoral du 18 février 1970 a

déclaré d'utilité publique l'opération de Kerjouanno.

3. Il est faux de parler d'un quelconque prix de vente des terrains à 70 F le m² puisqu'à l'heure actuelle aucun terrain n'a été revendu par la S.A.T.MOR. Celle-ci ne fera d'ailleurs aucun terrain, sa seule mission étant d'être à la disposition du département du Morbihan qui conserve en permanence le contrôle des réalisations projetées.

4. Ecrire que l'ostréiculture va être concurrencée par les ports de plaisance, n'est qu'un mensonge absurde puisque aucun parc à huîtres n'existe dans les sites portuaires qui seront aménagés.

5. Prétendre que la S.A.T.MOR va acheter 583 Ha sur les 877 Ha que compte la commune d'Arzon, est totalement fantaisiste. En réalité la S.A.T.MOR, n'envisage d'acquérir qu'une centaine d'Ha.

Une opération d'urbanisme d'envergure

La vérité est pourtant simple. Dans une zone d'une centaine d'Ha, extrêmement morcelée, dépourvue d'habitations, le département du Morbihan a confié à la S.A.T.MOR, le soin de réaliser une opération d'urbanisme d'envergure qui garantira à la presqu'île de Rhuy l'expansion nécessaire.

Dans cette presqu'île de Rhuy l'action de la S.A.T.MOR, est exactement la même que dans le reste du département, que ce soit sur les côtes avec, par exemple, l'aménagement de Guidel, ou dans l'intérieur comme à Ploermel (Etang au Duc).

Nos sites touristiques sont magnifiques, mais si nous voulons en faire une source de richesses, il faut les équiper.

C'est le rôle que joue la S.A.T.MOR, dans tout le départe-

ment avec partout les mêmes objectifs et les mêmes méthodes.

Il s'agit donc d'un démantèlement systématique et par tous les moyens de tout ce qui est entrepris pour assurer l'expansion d'une région tant sur le plan touristique qu'économique, expansion qui a été voulue et décidée par l'assemblée départementale.

A propos de l'usine Michelin

Quel meilleur exemple de démantèlement systématique peut-on donner que les critiques formulées aussi au sujet de Michelin.

« Foin d'usines », écrit l'U.D.B. et ce pour s'étonner qu'une entreprise industrielle ne crée pas les 3 000 emplois qu'on avait promis. C'est encore un procès de mauvaise foi. Jamais des promesses semblables n'ont été faites.

Précisons simplement que la société Michelin a créé, depuis la date de son implantation à Vannes, 1 420 emplois que ses prévisions de création d'emplois se sont toujours réalisés dans les délais prévus, soit 7 à 800 emplois pour la première tranche et 550 à 650 emplois supplémentaires dans des tranches ultérieures de travaux et que son programme d'embauche se poursuit normalement.

Ce n'est certainement pas à coup de surenchères et d'arguments fallacieux présentés sans vergogne par des irresponsables, que l'on contribuera efficacement à soutenir les intérêts des travailleurs et des familles de notre région.

Il est vraiment trop facile d'accuser les pouvoirs publics et en particulier les élus locaux de se désintéresser du développement de la Bretagne et du Morbihan et en même temps de s'ingérer par tous les moyens à contrecarrer l'action qu'ils entreprennent pour moderniser et équiper notre région.

« Ouest-France »

4
septembre
1970



SEZNEC-MERLET

S.M.Jr

1 et 3, rue Kereon

29 S - QUIMPER

Tél. 95.12.04 et

95.15.72

UNE MODE...

UN STYLE...

CAFE DES MOUETTES

GUINNESS A LA PRESSION

PORT DE COMMERCE

BREST - Tél. 44-33-21

DES PROMESSES AU DEMENAGEMENT DE LA BRETAGNE

Une fois n'est pas coutume. « Le Télégramme » s'inquiétait au mois d'août de l'avenir de la Bretagne et poussait un cri d'alarme : « Il reste 1 500 millions à trouver pour que la Bretagne ait son réseau à quatre voies » (1).

Suite à ce problème, il nous a paru bon de rappeler, à grands traits, avec quelle désinvolture le gouvernement, avec la complicité des notables et de la presse-opium, s'est régulièrement moqué de la Bretagne depuis les fameuses promesses du 9 octobre 1968.

On connaît les faits : le 9 octobre 1968, le conseil des ministres accouchait d'une impressionnante portée de mesures « décisives » pour le redressement définitif de la Bretagne ; tout y était : centre océanologique de Bretagne, développement des réparations navales, complexe pétrochimique, confirmation de la vocation électronique, automatisation du réseau téléphonique, et, bien entendu, routes à quatre voies en long et en travers et le port pétrolier. On nomma cette grandiose perspective : « le Plan breton ».

LA KYRIELLE DES PROMESSES GAULLISTES

Puis, périodiquement, vinrent les promesses : les fées se bouclaient autour du berceau. **GUICHARD**, le premier, dans un beau mouvement de menton, affirmait : « L'industrialisation de la Bretagne est un des objectifs prioritaires en matière d'aménagement du territoire » (2). C'est **DE GAULLE**, à Quimper, le 2 février 1969, C'est **POMPIDOU**, à Guingamp, le 11 juin suivant. C'est **BETTENCOURT**, ministre chargé du Plan et de l'aménagement du territoire, dans une conférence de presse le 9 octobre 1969. C'est, avec lui, **PELLISIER**, préfet de région. C'est **CHALANDON**, le 28 mai à Brest. C'est **POMPIDOU**, encore lui, le 13 mai 1970 : « Brest doit devenir un grand pôle d'industrialisation et de développement ».

Faut-il souligner que si certains y ont cru — ou ont feint d'y croire —, nous n'étions pas de ceux-là. Plus attentifs aux réalités qu'aux « perspectives », nous n'avons été dupes à aucun moment ni du « Plan breton » ni des promesses. Dans nos numéros de l'été 1968, nous dénoncions les illusions que ces promesses (qui, déjà à cette époque, s'évaluaient dans la presse opium) allaient encore entretenir (3). Le mois même où le « Plan breton » voyait le jour, notre journal, analysant, le premier en Bretagne, les résultats du recensement, titrait : « DEUX CAN-TONS SUR TROIS ONT VU LEUR POPULATION BAISSER » (4). Nous savions à quoi nous en tenir.

Et nous ne perdions pas de vue (faut-il le rappeler aussi?) que ces promesses coïncidaient curieusement avec la mise en route de la mystification régionale. La fidélité des populations bretonnes vaut bien quelques mensonges, que l'on fait durer autant

que cela est utile, avec le concours complaisant de la presse aux ordres.

L'INTOXICATION DE LA PRESSE-OPIMUM

Sans doute, l'article du « Télégramme » qui poussait en août le cri d'alarme est empreint d'un amer pessimisme et traversé de quelques considérations lucides. Mais sa lucidité ne va pas jusqu'à faire oublier — ou, au contraire, jusqu'à rappeler, pour une saine autocritique —, l'acharnement avec lequel ce journal et le marteau pour bien enfoncer ce clou dans la tête de nos compatriotes : « Grâce au Plan breton et à la bonne volonté des pouvoirs publics, la Bretagne sera industrialisée : elle l'est déjà ».

Rien de différent, à cet égard, dans « Ouest-France », si ce n'est sa remarque de franchise à ne pas appeler les choses par leur nom. « Il est essentiel que l'OUEST soit rapidement doté des réseaux de communication qui lui font défaut (...) Le développement de la FRANCE est d'abord et surtout celui de tous les FRANÇAIS, et celui de l'OUEST, DE TOUS CEUX QUI Y HABITENT » (5). (On attendait, au lieu de cette périphrase laborieuse, le seul mot qui convenait...). Mais cette sauce est pour faire passer l'affirmation que les promesses de Pompidou « constituent l'engagement solennel que le Plan breton « Horizon 75 » devra échapper à la guillotine budgétaire » (5). Une série complète des exemples de cette sorte serait fastidieuse, et la liste serait longue.

LE RESULTAT DES PROMESSES

En fait, cette patiente intoxication ponctuelle, non pas la réalisation d'un quelconque « Plan breton », mais, bien au contraire, le démantèlement progressif des « perspectives » en quoi il consistait.

Ainsi du « PORT PETROLIER » : « Le Télégramme » se garde bien de rappeler ce qu'il est devenu. Il était pourtant, comme la « pétrochimie », comme les « routes à quatre voies », pour 1974-75. C'est, du moins, ce qu'annonçait ce journal dans son numéro du 6 octobre 1969. On sait ce qu'il est advenu du port, quelques semaines plus tard.

Où vont donc se faire ces « CONSTRUCTIONS NAVALES », autre « poutre maîtresse » du « Plan » ? A l'arsenal de Brest ? Mais pourquoi y a-t-on supprimé 1 500 emplois depuis 1963 ? Alors, à celui de Lorient ? Mais pourquoi y a-t-on licencié 1 000 ouvriers depuis 1965 ? (6)

Personne ne peut nier non plus que l'installation d'un « vaste complexe de PETROCHIMIE » est un doux rêve de M. Lombard et de son conseil, qui en sont à espérer les miettes d'une politique qu'ils cautionnent (7). A quoi feront-ils oublier ce qu'ils feignent d'oublier eux-mêmes : toutes les sociétés pétrolières replient actuellement leurs établissements autour d'un axe Rhône-Rhin.

En ce qui concerne le « CENTRE Océanologique de Bretagne », dont la fonction est indéfinie et la constitution confidentielle, c'est une proie rêvée pour « l'exploitation capitaliste des océans » qui a déjà placé ses hommes — et ses capitaux — dans ce domaine.

Pour terminer, il reste la fameuse « VOCATION ELECTRONIQUE ». Plus la réalité est pauvre, plus les mots pour la désigner sont ronflants. Le C.E.L.I.B. excelle à ce genre d'opérations. Il se félicitait, il y a un an, du « poids très dense de l'électronique en Bretagne » (8) (3 000 emplois, tout compris !), la Bretagne (...) était mise sur orbite ». Ce n'est pourtant pas dans les espaces interstellaires que se créent les industries.

Qui ne voit maintenant que ces promesses n'étaient que des promesses, que ces projets n'étaient que des projets, que ces perspectives n'étaient que des perspectives (9).

ET LE JEU DES NOTABLES PREND

Bien entendu, les hommes du gaullisme et la presse aux ordres vont démentir le contraire. Maintenant va commencer le cirque U.D.R. de Bretagne, avec ses numéros d'indignation polie — et confiante ; de menaces redoutables — mais verbales ; on trouvera de nouvelles carottes : les élections approchent ; la bonne presse régionale orchestre le tout avec discrétion et efficacité.

« Le Télégramme » affirme (1) que **M. Pierre Lelong, député** (gaulliste) « de Morlaix (...) avec sept autres représentants régionaux (sic) de la majorité, se dit décidé à aller jusqu'au bout » et « n'écarte pas l'hypothèse d'un passage à l'opposition ». (Chiche !) On attend...

LE C.E.L.I.B. FAIT SON NUMERO

Le C.E.L.I.B., lui, « est décidé à être extrêmement vigilant et à montrer toute sa détermination, etc. » (1).

« Toute la détermination » et « l'extrême vigilance » de... M. Pleven va-t-elle faire peur au ministre de l'Équipement qui cessera de jouer à se « faire tirer l'oreille » et lâchera ses 1 500 millions ? On tremble... Mais non, aucun drame ne se passera. A l'occasion d'un tout autre plan breton (qui s'appelait alors « loi-programme »), le C.E.L.I.B. avait aussi affirmé toute sa détermination et son extrême vigilance : c'était à Auray en novembre 1962. Le 31 décembre 1963, la loi-programme était enterrée par Pompidou lui-même, et ces messieurs du C.E.L.I.B., Marcellin, Laudrin et Poulpiquet en tête, rangeaient leur farouche détermination dans leur poche. Elle y est depuis. Dans quel état ressortira-t-elle ? De plus, comment ne pas voir ici la duplicité du « Télégramme » (qui vaut bien celle de M. Pleven), qui, d'un côté, met au rang des « causes » de ce dernier avatar des promesses gaullistes, la dévaluation ; et qui, de l'autre, feint de croire à l'efficacité du C.E.L.I.B., dont le président M. Pleven s'embellit, en septembre 1969, à Saint-Brieuc, de justifier la dévaluation : « le gouvernement a eu trois soucis principaux : la sincérité, l'équité et l'efficacité ». En matière d'efficacité, c'est un beau résultat ; M. Pleven ne dira pas le contraire.

CE N'EST PAS UNE AFFAIRE DE ROUTES

S'il n'est pas créé d'industrie, que l'on sache bien qu'avec ou sans routes, notre pays restera une colonie et nous, travailleurs bretons, nous resterons des colonisés bons pour la déportation. Rappelons ce que nous disions en examinant les promesses de Pompidou qui s'appropriait à mettre le Plan breton « sur orbite » : « En l'absence de tout secteur industriel dynamique (...) le désenclavement risque d'accélérer le départ des hommes et des produits, d'intensifier la désertification du pays, bref, d'établir un courant à sens unique de la Bretagne vers la France et l'Europe utiles » (10). Notre pays serait davantage encore ce qu'il est déjà : un réservoir de matières premières, de main-d'œuvre où subsiste un peuple traité par le mépris. C'est l'œuvre du capitalisme, dont le visage actuel est M. Pompidou, et que les Pleven et les Lombard ou Fréville se gardent bien d'attaquer. Un pays et un peuple ainsi traités, c'est un pays, c'est un peuple colonisés. Seule l'union de tous les travailleurs de Bretagne, à laquelle travaille l'U.D.B., pourra y changer quelque chose.

J. ROUDAUT.

- (1) « Le Télégramme », 18 août 1970.
- (2) « Le Télégramme », 9 octobre 1968.
- (3) « Le Peuple Breton », n° 55, 15 juin 1968 ; n° 57, 15 août 1968.
- (4) « Le Peuple Breton », n° 59, 15 octobre 1968.
- (5) « Ouest-France », 14 mai 1970.
- (6) « Le Peuple Breton », n° 79, 10 mai 1970 ; « Le Peuple Breton », n° 81, juillet 1970.
- (7) « Le Peuple Breton », n° 77, 10 mars 1970.
- (8) « Ouest-France », 27 juin 1969.
- (9) Pleven : « Il faudrait être peureux pour ne pas voir le changement de perspectives qui s'est déjà produit en Bretagne au cours des dernières années... » « Ouest-France », 11 mai 1970.
- (10) « Le Peuple Breton », n° 67, 15 mai 1969.

BAR ECOSSAIS

243, rue Jean-Jaurès

BREST - TÉL. 44-70-08

Librairie H. DANIGO

Livres d'occasion en breton
et concernant la Bretagne
— Catalogue périodique —

17, rue Marc-Sanguier - QUIMPER

ABONNEZ VOS AMIS

AU « PEUPLE BRETON »

LA CRISE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS...

Nous rappelons ce que nous disions dans le précédent numéro sur les causes générales de la crise du Bâtiment et des Travaux Publics, crise qui touche tout particulièrement l'ensemble de la Bretagne.

La crise vient essentiellement de la politique d'austérité et en particulier des conditions d'encadrement du crédit définies par le gouvernement après la dévaluation d'août 1969.

Lors de la création du Fonds d'Action Conjoncturelle (F.A.C.), décidée au mois de juillet 1969, le seul ministère de l'Équipement a fourni 25 % des 5 milliards 230 millions et ce pourcentage a été porté à 48 % en 1970 avec les 2 milliards 230 millions supplémentaires qui y ont été versés, ce qui représente une DIMINUTION CONSIDÉRABLE DES FONDS DE L'ÉQUIPEMENT. Il en résulte une baisse très importante des investissements précédemment prévus concernant le réseau routier, les hôpitaux,

les logements H.L.M., etc., baisse qui touche directement les entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics.

DANS LE BATIMENT :

Les restrictions de crédit se traduisent en particulier dans l'attribution des primes à la construction et des prêts à construire. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : en 1970, la dotation globale est de 2 770 primes, soit une baisse de 36 % par rapport à 1969 (3 971 primes) et de 33 % par rapport à 1968 (3 443 primes).

DANS LES TRAVAUX PUBLICS :

Les gros travaux sont en général financés par l'État. Au retard des paiements des travaux déjà effectués s'ajoute un ralentissement notable du programme des réalisations.

Le mois dernier, nous avons déjà étudié les aspects particuliers de cette crise dans le Finistère.

...DANS LE MORBIHAN

Au cours de la conférence de presse qu'il tenait à Lorient le 2 septembre, M. Leduc, responsable C.G.T., mettait en évidence le fait que le Bâtiment et les Travaux Publics constituent la plus grande industrie du Mor-Bihan, fournissant du travail à 1 430 entreprises.

C'est dire combien la politique d'austérité du gouvernement risque d'être durement ressentie dans ce département, en l'absence d'autres industries importantes.

LES CONSEQUENCES DE LA RESTRICTION DES CREDITS

Un exemple significatif : au mois de juillet, 200 emplois ont été supprimés, dans le secteur de Vannes, surtout pour ce qui concerne le gros-œuvre du bâtiment.

Bien entendu, les entrepreneurs et employeurs prennent prétexte de cette situation (« la conjoncture actuelle ») pour ne pas satisfaire, encore moins qu'auparavant, les revendications. C'est une chanson bien connue.

L'EXPLOITATION DES OUVRIERS

Pour le Mor-Bihan, alors que la production du Bâtiment et des Travaux Publics a augmenté continuellement depuis dix ans, et que leur productivité s'accroît chaque année de 5 % environ, c'est dans le Bâtiment que l'on constate parmi les formes les plus inhumaines d'exploitation ouvrière, dont voici les principaux traits :

- 1°) La semaine de travail la plus longue : elle dépasse bien souvent 60 heures.
- 2°) De bas salaires : il faut 60 heures de travail pour égaler un salaire basé sur 45 heures dans une autre industrie.

On imagine le profit des gros entrepreneurs. Dans sa conférence de presse, M. Leduc signalait que pour 1969, le chiffre

d'affaires a été, dans le Bâtiment du Mor-Bihan, de 708 millions, sur lesquels les employeurs n'ont versé que 147 millions de salaires, soit 20,80 % (charges sociales non comprises), alors que le pourcentage était de 24 % en 1968. D'autre part, la moyenne des salaires mensuels déclarés en 1968 à l'U.R.S.A.F.F. (Sécurité Sociale), pour le Bâtiment du Mor-Bihan, ne dépassait pas 700 F, ce qui montre combien le pouvoir d'achat des travailleurs est bas.

De plus, l'accord de mensualisation signé en juin dernier, s'il est à certains égards très intéressant, ne tient pas compte, malheureusement, des horaires de travail très élevés.

Ainsi, comme le disait M. Leduc, revendiquer une augmentation de 10 % des salaires ne pèserait que pour 2 % sur le chiffre d'affaires des entreprises.

3°) DES CONDITIONS DE TRAVAIL TRES MAUVAISES : chaque année, un travailleur sur cinq est accidenté. Un sur cinquante reste marqué pour le reste de sa vie.

Dans le Bâtiment, la recherche du profit passe avant la vie des hommes. À cet égard, l'action des inspecteurs du Travail est notablement insuffisante sur les chantiers, du fait de leur trop petit nombre et surtout des faibles sanctions encourues par les patrons.

Un autre fait qui illustre la recherche du profit dans le Bâtiment est l'exploitation des travailleurs étrangers. Plusieurs centaines d'étrangers, surtout des Portugais, travaillent dans le Bâtiment du Mor-Bihan. Très souvent, ils ne bénéficient nullement des avantages sociaux auxquels ils ont droit, ignorant les formalités à remplir. C'est une source intarissable de profits.

LES LUTTES SYNDICALES

Toutes les organisations syndicales du

Bâtiment et des Travaux Publics (les plus représentatives étant de loin la C.G.T. et la C.F.D.T.) réclament depuis de nombreuses années des conditions de travail plus humaines et une véritable politique de protection avec :

- réfectoire (souvent le travailleur, avec sa gamelle et sa chopine, casse la croûte dans un fossé, exposé aux intempéries) ;
- vestiaires (les sacs de ciment sont mieux protégés que les vêtements) ;
- douches, lavabos... qui sont pratiquement inexistantes sur la plupart des chantiers.

Dans ces conditions, les luttes syndicales sont vives dans le Bâtiment. Les grèves — pour arracher aux patrons quelques centimes d'augmentation ou pour lutter contre les pénibles conditions de travail — sont assez courantes. Elles sont parfois spontanées, les organisations syndicales n'en étant pas à l'origine. Il arrive de voir les syndicats déplorer le manque d'organisation des travailleurs du Bâtiment. Mais malgré leur inorganisation apparente dans bien des cas (cela vient surtout de la grande dispersion et de la variété des chantiers, certains se composant de quelques ouvriers, tandis que d'autres en ont des centaines, comme dans la Z.U.P. de Menimur à Vannes) leur combativité est forte.

C'est ainsi qu'au cours de la semaine d'action organisée par la C.G.T. sur le plan de l'Hexagone du 27 avril au 1^{er} mai 1970, de nombreux débrayages eurent lieu dans la plupart des entreprises importantes, par exemple à la S.A.E.G. où un arrêt de travail de neuf heures fut suivi à 80 % par le personnel, ou chez Ducassou où un débrayage de deux heures fut observé par 75 % des ouvriers.

Mais antérieurement à cette semaine d'action, de nombreuses actions furent menées par les gars du Bâtiment, notamment lors de la journée d'action du 12 mars à Lorient et ses environs : plus de 80 % des travailleurs avaient suivi ce jour-là les consignes de la C.G.T. Ces luttes, menées parfois dans des conditions très difficiles, avaient pour but essentiellement de présenter au patronat du Bâtiment un cahier de revendications valables pour le Mor-Bihan.

Le 20 mars 1970, une première réunion paritaire eut lieu entre les employeurs et les syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.O. Les premières propositions patronales, jugées plus qu'insuffisantes, furent rejetées par les délégués ouvriers. Les patrons, comme à l'accoutumée, jouèrent au chantage :

« Signature immédiate, valable à partir du 1^{er} avril, sinon report à compter du 1^{er} mai ». Une autre réunion paritaire eut lieu le 9 avril entre les employeurs et les mêmes syndicats et qui donna les résultats suivants :

Qualification	Ancien tarif	Tarif au 1-4-70	Tarif au 1-10-70
Manœuvre	3,59	3,70	3,80
O.S.	3,70	3,81	3,91
O.Q. 1	3,89	4,00	4,10
O.Q. 2	4,07	4,20	4,32
O.Q. 3	4,19	4,34	4,47
O.H.Q.	4,43	4,59	4,73

En fonction de la qualification de chacun, aucun travailleur ne peut être payé en-dessous des tarifs indiqués ci-dessus. Mais il demeure que les salaires restent faibles, vu les conditions de travail et que l'augmentation du coût de la vie (6 % cette année selon les prévisions) annule ce qui a été acquis.

LA LUTTE CONTINUE

Pour que la vie des travailleurs soit plus décente, il reste à satisfaire un grand nombre de revendications, d'ailleurs valables bien souvent pour l'ensemble des ouvriers du Bâtiment :

- Salaires : diminution de la durée du travail avec retour à la semaine de 40 heures sans perte de salaire ; un salaire minimum garanti de 1 000 F par mois.
- Garantie de l'emploi : augmentation importante des indemnités de licenciement ; reclassement des ouvriers licenciés en fin de chantier ; suppression du travail temporaire avec embauchage définitif des intérimaires.
- Une politique de protection : hygiène et sécurité sur les chantiers ; création de foyers d'hébergement pour les jeunes à Vannes, Lorient, Pontivy... ; paiement des repas et remboursement des frais de transport, compte tenu de l'éloignement du travailleur de son domicile (bien souvent de 20 à 50 kilomètres) ; paiement à 100 % des heures perdues du fait des intempéries.

..

La lutte continue, car dans le Bâtiment particulièrement, le capitaliste vit grassement du travail des ouvriers, dont l'exploitation ne cessera que dans une société socialiste où l'exploitation de l'homme par l'homme aura disparu.

Section de Vannes.

Abonnez-vous au « Peuple Breton »

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

SOUSCRIT UN ABONNEMENT ORDINAIRE : 12 F *

ETRANGER (par avion) 20 F. *

DE SOUTIEN : à partir de 20 F *

CI-JOINT LE REGLEMENT PAR Chèque postal * Mandat-lettre *

Chèque bancaire *

(* Rayer la mention inutile).

Les chèques doivent être libellés sous l'intitulé suivant : « Le Peuple Breton » B. P. 713, 35 - Rennes - C.C.P. Rennes 2365-76.

LIBRAIRIE

« LE MONDE EN MARCHÉ »

Ouvrages économiques, politiques, sociaux - Poésie

17, rue Maréchal-Joffre — RENNES

L'UNION DES CERCLES NI

COURRIER DES LECTEURS

Les Cercles NI ont tenu, les 5 et 6 septembre, un congrès constitutif. Ils nous ont fait parvenir un manifeste dont le premier point nous rappelle ce qu'est NI :

« NI est un journal et un mouvement rassemblant les jeunes Bretons progressistes, notamment les travailleurs, apprentis, collégiens, lycéens ».

A l'issue du congrès, ils ont publié la motion suivante :

« Les délégués des Cercles NI (jeunes progressistes de Bretagne), réunis en congrès constitutif les 5 et 6 septembre 1970 au Pouldu, constatant la situation catastrophique de la Bretagne sur les plans économique, social, démographique et culturel, décident de se constituer en UNION des CERCLES NI, afin de coordonner les efforts des jeunes travailleurs et lycéens luttant pour la décolonisation de leur peuple.

Le premier acte de l'UNION des CERCLES NI a été de saluer l'action des mouvements frères de Bretagne, notamment l'Union Démocratique Bretonne, la Jeunesse Etudiante Bretonne, Ar Falz, et de leur manifester sa solidarité active dans le commun combat socialiste.

Elle regrette cependant l'indifférence de nombreux camarades adultes et compte qu'ils se montreront également solidaires en leur apportant, soit un peu de leur expérience, soit un simple abonnement à la tribune d'expression des jeunes populaires bretonnes.

L'UNION des CERCLES NI se propose, sur la base de son manifeste, de regrouper l'ensemble des jeunes Bretons conscients de leur situation coloniale, afin de former des militants culturels, syndicaux et politiques qui, demain, mèneront leur peuple à la liberté.

L'UNION des CERCLES NI attribue une importance particulière à la défense et à la promotion de la langue bretonne, nécessaire à la dignité des classes laborieuses, à la prise de conscience coloniale et à l'élaboration d'une culture populaire authentique en Bretagne ; en conséquence, sollicite son adhésion en tant que telle au comité GALV ».

NI, tribune de la jeunesse progressiste de Bretagne : Abonnement ordinaire d'un an (10 numéros) : 10 F ; de soutien à partir de 15 F. A adresser à la trésorière : Mme Périn, 56 - Le Croisic - C.C.P. 3466-70 Nantes.

RÉPRESSION SYNDICALE

Le cliché ci-dessous, que nous publions avec l'autorisation de l'Union locale C.F.D.T. de Rennes, illustre la politique anti-syndicale toujours active aux usines Citroën de Rennes. Cette politique, constante depuis de longues années et traquant les syndicats représentatifs des travailleurs, a porté ses fruits avec les récentes élections de la C.F.T., syndicat-bidon à la solde du patronat.

SI TROËN m'était compté

Illustration : LOUI. — Texte : H. LESIRE-OGREL.

RENNES. — Les usines Citroën tournent depuis 1954 pour l'une, 1962 pour l'autre. Mais il aura fallu attendre l'automne 1965 pour vaincre la résistance de la Direction et pouvoir, enfin, procéder à l'élection de délégués du personnel. La C.F.D.T. obtient au total 45 % des voix.

Huit jours après, un élu C.F.D.T. est muté dans un poste d'où il avait été retiré il y a plusieurs mois par le médecin du Travail, parce qu'il souffrait de scoliose.

Plusieurs de prendre son nouveau poste. Plusieurs heures de discussion avec quatre chefs de service qui essaient d'obtenir sa démission.

Sur son refus, il est séquestré dans une petite salle d'attente gardée par deux sentinelles, et il y reste jusqu'à midi.

Puis les gardiens de la boîte fouillent ses vêtements de ville, se saisissent de lui par les bras et les jambes, l'embarquent de force dans une 2 CV puis l'abandonnent hors de l'usine.

Sursaut de colère des travailleurs qui réagissent dans l'usine. Des témoins se présentent spontanément. La Direction prend peur et (ô miracle) téléphone à l'U.D. C.F.D.T. : le délégué est réintégré.

Une plainte pour « séquestration, coups et injures » est déposée. Le procureur ouvre une procédure qui suivra son cours jusqu'au bout.

Mais les brimades continuent. Les délégués élus ne peuvent se déplacer qu'accompagnés par plusieurs contremaîtres. Pendant ce temps, le gouvernement lance un emprunt national dont Citroën est le plus gros bénéficiaire. Alors quoi ?

Nos correspondants doivent préciser quand ils veulent que leur nom soit mentionné. Nous remercions vivement ceux qui nous écrivent.

A PROPOS DE LA PRESQU'ILE DE RHYUS

...N'est-il pas exaspérant, pour un cultivateur d'Arzon, de voir les bulldozers anéantir sa moisson ? L'expropriation avait été prononcée, c'est entendu : est-ce une raison pour qu'un bureaucrate ignorant — lui aussi — de la vie rurale, détruise d'un trait de plume une récolte ? L'exécution des travaux ne pouvait-elle attendre 15 jours ? Ou mieux, était-il si difficile d'adresser un préavis au maire de la commune ?

Même scandale à Banastère. Voici trois ans, pour compaire à une excellence en tournée d'inauguration électorale, les bulldozers écrasaient sans crier gare telle récolte de pommes de terre et tel instrument aratoire abrité sous des arbres. La procédure d'expropriation n'était même pas achevée... On croirait revivre la célèbre scène du film « Les raisins de la colère » où un cultivateur hors de lui braque son fusil sur le conducteur d'engin, instrument aveuglé d'un capitalisme indifférent.

(...) La presqu'île de Rhuy, avant les décisions d'aménagement prises en décembre 1964 par le Conseil général, n'était pas un haut lieu touristique et méritait tout juste une étoile du Guide Michelin. Elle paraissait vouée au tourisme populaire, se contentant d'installations modestes et de plages « sauvages » qui n'en avaient que plus d'attraits pour les bourses et les goûts maœstes. Elle avait ses habitués fidèles, amis de la mer, mais aussi du calme et de la nature.

Pourquoi donc avoir décidé de bouleverser du tout au tout sa vocation, en projetant d'emblée de faire de Suscino-Penvins la plage « élégante » de Vannes ?... Cet adjetif à lui seul n'est-il pas tout un programme, confirmé par le projet en cours d'exécution de création de 850 résidences secondaires à Kerjouanno, celui de zones d'habitations plus importantes à Penvins, d'un golf, etc ?...

Les terrains de camping, mode de tourisme essentiellement populaire, d'ores et déjà notablement insuffisants, affichent « complet » dès la mi-juillet. Or, le plan d'aménagement n'en prévoit aucun nouveau, supprime le camping municipal de Sarzeau situé sur le passage d'une future route, et se contente de l'agrandissement de campings privés existants, aux dépens des petits propriétaires circonvoisins.

Ceux-ci sont expropriés à des prix dérisoires en regard des bénéfices escomptés par les futurs acquéreurs. Aucune reconversion n'est envisagée pour les agriculteurs, l'exposé des motifs du plan d'aménagement avançant que « l'activité industrielle est nulle » et que « les ressources qui résultent (de l'activité agricole et conchylicole) sont insuffisantes pour assurer la vie de la population active ». Sans proposer le moindre palliatif, tel que l'encouragement à l'expansion et à la modernisation de l'élevage et des cultures maraichères, qui trouveraient sur place des débouchés en saison.

(...) Quatre exemples significatifs (de destruction du patrimoine) et non uniques, hélas !
 1°) le Trou du Serpent, haut lieu légendaire et historique, irrémédiablement saccagé pour... approvisionner en remblais l'accès au trop fameux pont de Banastère. Pont établi au détriment de la mise en garde des ostéiculteurs du lieu, et qu'il a fallu consolider à grands frais moins d'un mois après son inauguration.
 2°) le remembrement de Saint-Armel, qui peine tout ceux qui ont connu cette commune, transmuée en coin de Beauce, sans égards pour les mégalithes et les vieux murs.
 3°) les murs majestueux du parc de chasse de

Suscino, près de Kerquet, voisins et contemporains du château et partie indubitable de son cadre historique. Le tracé de rectification de la route Sarzeau-Penvins les détruirait en grande partie...

4°) les menhirs, dolmens et « murs du Roi » (XIII^e siècle) près de Penvins, menacés par un projet de route destinée sur le papier à accéder à un parc public (pour automobilistes ?)... et merveilleux débouché à la mer pour un camping privé tenu par le plus grand propriétaire campier de la presqu'île.

(...) En vérité, les petits propriétaires, et surtout les agriculteurs, de Rhuy, n'ont pas tort de s'inquiéter de savoir à quelle sauce eux et leur pays seront mangés. Leur colère est légitime : les épithètes méprisantes (de la préfecture du Mor-Bihan) et les tentatives d'intimidation n'y changeront rien.

Le quetteur de Suscino.

En vacances à Concarneau, j'ai été « accrochée » par vos affiches, et j'aimerais pouvoir lire quelques numéros de votre journal. Pouvez-vous m'en adresser deux ou trois, que je vous réglerai dès réception ?

A. G., 38-Saint-Martin-d'Hères.

Je ne connaissais pas du tout votre journal, il y a encore un mois. J'ignorais aussi la lutte que menait l'U.D.B. ou plutôt son sérieux. Je croyais avoir affaire à ces « bretonnants » farfelus uniquement épris de folklore, ou aux autres bretonnants rêveurs, construisant je ne sais quels beaux rêves. Or, je m'aperçois que nous menons la même lutte, celle-là même que nous soutenons au sein des organisations syndicales.

(...) J'aimerais beaucoup connaître vos objectifs politiques.

(...) J'ai vu vos affiches à travers Rennes... Je suis peut-être aussi une future émigrée... Finistérienne, je suis à Rennes une formation professionnelle à la F.P.A. où je subis un stage de sténo-dactylo-correspondance.

(...) Je suis une agricultrice, fille de cultivateurs d'une exploitation d'environ 25 ha SAU, benjamine d'une famille de cinq enfants. Je suis ici au titre de mutante agricole...

Je me suis syndiquée à la C.F.D.T. alors que je travaillais dans un super marché à Quimper. Ici on est loin de toutes ces préoccupations. On a l'impression que les stagiaires vivent à côté de tout cela, inconscients de ce qui les attend dans les mois à venir... Il est vrai qu'en somme on retrouve un peu l'atmosphère qu'il y a dans les entreprises, à savoir : « si vous n'êtes pas contents, vous n'avez qu'à aller ailleurs », ou encore « nous n'avons pas été vous chercher... exactement ce que nous disent les patrons dans les entreprises... »

A.-M. L., Rennes.

(...) En tant qu'occitan, il est normal que m'intéresse à ce qui se fait en Bretagne, et votre journal ainsi que l'action des militants politiques bretons en général nous montrent ce qu'il faut ou ne faut pas faire.

(...) Les militants occitanistes entreprennent là-haut (à Paris) une action de réveil des émigrés. Il serait certainement souhaitable que les mouvements, breton et occitan, coopèrent dans les milieux d'émigrés de la région parisienne, et peut-être plus généralement en France (c'est-à-dire ce qui n'est pas l'Hexagone).

J.-F. M., Villefranche-de-Rouergue.

POBL VREIZ

« POBL VREIZ », édition bretonne du « Peuple Breton » est le journal de l'U.D.B. Il exprime en breton le combat pour le socialisme. Il comprend pour le moment l'éditorial et la chronique du « ATTÈME breton de Brest à Nantes ».

ATTENTION, la trésorerie de « Pobl Vreiz » est indépendante de celle du « Peuple Breton ».

FORMULAIRE D'ABONNEMENT A RETOURNER (découpé ou recopié)
 A « POBL VREIZ », BOITE POSTALE 713 — 35 - RENNES

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

SOUSCRIT UN ABONNEMENT ORDINAIRE : 5 F *
 DE SOUTIEN : A partir de 15 F *
 CI-JOINT LE REGLEMENT PAR Chèque postal * Mandat-lettre *
 Chèque bancaire *

* (Rayez la mention inutile)

Les chèques doivent être libellés sous l'intitulé suivant :

POBL VREIZ B. P. 713, 35 - RENNES - C.C.P. Rennes 2746-79

COTES-DU-NORD

DIFFICULTES ECONOMIQUES DANS LE DEPARTEMENT :

La crise qui se développe dans l'industrie du Bâtiment, liée au blocage du crédit, à la réduction des investissements de l'Etat (beaucoup moins de H.L.M. en construction) et du nombre de primes à la construction, ainsi qu'à la gestion patronale, atteint maintenant toutes les industries annexes. A Guingamp, les établissements JULIENNE font de nouvelles compressions d'horaires (cf le P.B. n° 80). Les difficultés atteignent notamment le secteur de l'électricité (licenciements, déplacement sur des chantiers hors de Bretagne).

SAINT-BRIEUC : Réseau ferroviaire menacé (suite).

Les syndicats de cheminots C.G.T. et C.F.D.T. du dépôt de Saint-Brieuc se sont mis en grève le 14 septembre. Ils font remarquer, dans un communiqué, « que la S.N.C.F. entend appliquer avec la plus grande intransigeance son plan de liquidation totale et définitive du dépôt » (150 cheminots contre 750 il y a quelques années). Déjà 12 employés ont reçu leur avis de mutation. Les syndicats ont décidé de ne pas subir ces mesures qui, poursuit le communiqué, « vont à l'encontre de la prétendue politique de décentralisation et de déconcentration du gouvernement ».

Les deux syndicats appellent « l'opinion publique à les aider une fois de plus dans leur combat pour la sauvegarde de la région, où le problème de l'emploi devient de plus en plus crucial, notamment pour les jeunes, qui sont dans l'obligation d'aller chercher un emploi problématique ailleurs ». Il importe d'organiser au plus vite cette auto-défense et d'y associer les agriculteurs progressistes et les partis politiques de gauche afin de la rendre efficace.

COLLINEE : Pas de rentrée scolaire.

Désaffectées le 18 février dernier pour cause de vétusté et de danger d'effondrement, trois classes préfabriquées de l'école primaire de Collinée n'ont toujours pas été remplacées. Les parents d'élèves ont donc décidé de ne pas envoyer leurs enfants à l'école.

Le Conseil général du département avait accordé une subvention de 50 % pour la construction de nouveaux locaux, adaptés cette fois, les autres, « provisoires », ayant plus de 15 ans d'existence. La commune avait demandé, il y a plus de 4 mois, à l'Education dite Nationale, de fournir les 50 % manquants, mais aucune réponse ferme n'a pu être obtenue.

Les parents d'élèves et le Conseil municipal ont décidé que la rentrée n'aura lieu que lorsque l'Etat aura fourni les locaux nécessaires, refusant ainsi les locaux de fortune servant à la classe depuis février dernier (salle à manger du directeur, cantine, etc...). Dans un secteur où les investissements d'Etat sont nuls et où l'embauche est particulièrement difficile, l'Etat voudrait que les Bretons financent leur éducation avant d'être exploités ailleurs.

ST-BRIEUC : Débrayage au « Joint Français ».

Un débrayage a été observé par l'ensemble du personnel du service entretien. Ce mouvement faisait suite à une demande d'augmenta-

LE PROBLEME BRETON DE BREST A NANTES



tion de salaire faite 10 jours auparavant. Le syndicat de l'entreprise proteste « contre le procédé de la Direction qui fait que les catégories les plus défavorisées n'ont pas le droit d'être augmentées ».

FINISTERE

AGRICULTEURS MECONTENTES.

— Contre la politique gouvernementale.

Les agriculteurs du Finistère ont déposé devant des perceptions, des bâtiments administratifs et des permanences de députés favorables à M. Pompidou, des tracts et du lait. Ces actions ont eu lieu à Quimper, Fouesnant, Douarnenez, Pont-de-Buis, Pont-Croix, Chateaufort, Pont-L'Abbé, Chateaulin, Le Huelgoat, Pleyben et Plogastel.

Les producteurs de lait entendaient protester contre la sous-rémunération de leur travail. Le litre de lait leur est payé 0,43 F, alors que le prix de revient est estimé à 0,55 F. C'est donc sur le prix de leur travail qu'ils doivent se restreindre. Ils ont aussi dénoncé la diminution relative de leur revenu : en un an, le prix du lait a augmenté de 4,7 % et celui des charges et du coût de la vie de plus de 10 %. Enfin, ils ont critiqué la politique du pouvoir parisien hostile aux petits producteurs de lait et favorable aux céréaliers.

— Contre l'achat de terres par des hommes d'affaires.

Après la destruction de la récolte de haricots d'un cumulard près de Quimper et de Plogastel-Saint-Germain, les agriculteurs ont distribué des tracts à Quimper et Landudec.

Ce tract explique les actes précédents : des hommes extérieurs à l'agriculture cultivent, en activité annexe, 400 ou 500 hectares et tentent de faire expulser des dizaines de familles de fermiers. Contrairement à ce qu'a pu dire la presse, il ne s'agit pas de la lutte de paysans rétrogrades, mais de celle d'agriculteurs contre l'exercice illégal, le cumul abusif, contre lesquels la justice de classe ne fait rien.

BREST : Nouveaux licenciements.

13 licenciements viennent d'intervenir à l'entreprise d'électricité-bord Laudren, sans consultation préalable du Comité d'Entreprise et de l'Inspection du Travail. Les travailleurs de l'entreprise ont effectué un débrayage de protestation.

QUIMPERLE : Pollution.

La Laïta charrie de nombreux poissons, crevettes et crabes morts. Des débris de fabrication jetés là par des entreprises voisines seraient à l'origine de cette pollution d'une des plus belles rivières de Bretagne.

ILLE-ET-VILAINE

SAINT-PERE : Bécassine 1970.

Une fabrique de bracelets de cuir pour montre, installée à Genève (Suisse) offre aux jeunes filles bretonnes, par annonces dans « Ouest-France », un travail dans ses ateliers de Genève. En demandant de venir « compléter son équipe de jeunes filles bretonnes », elle invite les candidates à s'adresser à son représentant et agent recruteur en Ille-et-Vilaine. Il est une exportation qui marche bien en Bretagne...

MILITARISATION... A NOS FRAIS.

L'Ecole Supérieure des Transmissions de l'Armée de Terre doit s'installer près de Rennes dans six mois. Elle a besoin de quelques hectares de terrain. L'acquisition des terrains — très coûteux au paradis de la spéculation — et leur aménagement incombe à la commune de Cesson, aidée par les autres communes du « district urbain de Rennes ». En effet, les terrains nécessaires à cette nouvelle école militaire lui seront cédés gratuitement. Or, l'exemple de l'installation de Saint-Cyr à Coëtquidan

l'a montré, en introduisant un flot colonial, dépensier et fastueux en pays pauvre, ces implantations n'apportent rien à l'économie locale, car les achats sont groupés à Paris, hormis quelques emplois de subalternes peu considérés. Bien au contraire, près de Coëtquidan, la gare de Guer a fermé, des paysans ont été expropriés, des centaines d'hectares sont stérilisés et, périodiquement incendiés. Une fois encore, la colonie est appelée à payer sa propre mise-à-sac.

RENNES-VILLEJEAN : Un appartement de HLM pour le centre médico-social.

C'est dans un appartement situé au rez-de-chaussée d'une H.L.M. qui s'est installé, faute de mieux, le centre médico-social de Villejean.

C'est déjà mieux que le mauvais bâtiment préfabriqué en bois où il était auparavant. 7 personnes travaillent là pour assurer la charge de 20 000 habitants (6 000 familles !).

Quant au centre définitif, il attend depuis longtemps déjà les aménagements qui lui permettraient d'assurer ce service dans de meilleures conditions. Mais la municipalité de M. Fréville a sans doute d'autres préoccupations... Consultations de nourrissons, vaccinations et pesées continuent donc à se faire dans la cuisine, la salle à manger et le salon de cet appartement !

RENNES : Licenciements dans le Bâtiment.

L'entreprise de travaux publics « Barbé et Cie » vient de licencier 50 ouvriers. Nouvelle illustration de la crise qui sévit dans le Bâtiment.

L'ALCOOLISME EN ILLE-ET-VILAINE

Une récente étude a estimé la consommation annuelle d'alcool par adulte à 36 litres. La consommation moyenne française est de 28 litres, chiffre déjà supérieur de 40 % à la consommation de l'Italie et de 100 % à la consommation de l'Allemagne. La consommation d'alcool par habitant en Ille-et-Vilaine continue à s'accroître comme dans les autres départements bretons, alors qu'elle diminue pour l'ensemble de la France. Ce fait est dû à l'augmentation annuelle de 2 % de la consommation du vin.

Les conséquences sont dramatiques : le taux de décès par alcoolisme est presque le double, en Ille-et-Vilaine, (21 pour 100 000 contre 11) du taux moyen français. La population d'Ille-et-Vilaine, qui représente 1,3 % de la population, a fourni 1,9 % des décès par cirrhose. Le nombre d'accidents de la route dus à l'alcool est, pour 1967, de 143 contre 118 pour Paris ! Le nombre de journées d'hospitalisation pour alcoolisme s'est accru de 28 % dans le département entre 1960 et 1967. Enfin, le département est le deuxième de l'Hexagone pour l'éthylisme féminin. Cette évolution est à l'image de l'aggravation de la situation coloniale de la Bretagne. Elle s'explique par le sous-développement, la politique alcoolisatrice de l'Etat, le désarroi psycho-social de populations acculées à la faillite et au départ, ou aux mauvaises conditions de vie.

LOIRE-ATLANTIQUE

PONTCHATEAU : Une usine déménagement.

L'usine Vademecum S.A., filiale d'un groupe suédois, installée à Pontchâteau par décentralisation, doit fermer prochainement. Les activités de l'entreprise seront recentralisées à

LES RÉGATES

— Snack - Bar —

Dans un cadre agréable...
...Service à toute heure

(FERMETURE LE SAMEDI)

94, avenue du Mail

RENNES - Tél. 59.10.82

Courbevoie. Est-ce là la nouvelle politique de M. Pompidou ?

L'argument avancé par l'entreprise est le coût du transport, qui absorbe ici 5 % du chiffre d'affaires de l'entreprise, contre 2,50 % à Courbevoie. 70 personnes sont licenciées.

DONGES : La direction d'Antar condamnée.

Après plus d'un an de démarches, le Conseil des Prudhommes de Saint-Nazaire a condamné la direction de la raffinerie Antar pour avoir fermé l'entreprise entière afin de briser la grève d'une partie du personnel, sans même saisir le Comité d'établissement de sa décision. Il s'agissait là de tenter d'opposer les travailleurs entre eux, en mettant à pied, sans salaires, la totalité du personnel, sauf quelques privilégiés. Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. continuent la lutte pour obtenir un dédommagement complet des travailleurs de l'entreprise.

RESTAURANT "L'OASIS"

CHEZ BACHIR

16, rue Jean-Bart

RECOUVRANCE - BREST

Spécialités orientales et françaises
Ouvert toutes les nuits de 18 h à 6 h

MOR-BIHAN

LORIENT : Ludwigshafen (suite).

La firme allemande Stahlbau Schafer, qui produit des charpentes métalliques depuis plus de 100 ans, à Ludwigshafen, vient d'informer le directeur du foyer du jeune travailleur de Lorient qu'elle offre des emplois à des soudeurs, traceurs et assembleurs. C'est une autre firme allemande, qui emploie déjà des Bretons, qui lui a indiqué la filière. Les salaires horaires proposés sont supérieurs à 7 F de l'heure. La Bretagne devient le Portugal ou l'Algérie de l'Europe riche, sans que cela indispose ses tuteurs de Paris.

LA RENTREE SCOLAIRE DANS LE MORBIHAN.

Malgré les déclarations officielles optimistes, la rentrée est difficile, de nombreux postes manquant dans les différents secteurs.

Dans les classes primaires, il manque 46 postes ; pour l'enfance inadaptée, 39 ; pour les classes de transition, 25 ; pour les C.E.G. et C.E.S., il en manque 56, soit, au total, pour le primaire et le premier cycle du secondaire, 166 postes.

VANNES : Manque d'eau.

Vu l'insuffisance des investissements du service des eaux et la faible pluviosité, la ville de Vannes manque d'eau et des entreprises doivent ralentir leur production. On craint des mises à pied.

CAUDAN : Pas de travail.

Malgré la construction du nouvel hôpital Charcot et, à la Montagne du Salut, d'ateliers des P.T.T., le conseil municipal de Caudan s'inquiète : de nombreux Caudanais ont sollicité un emploi dans ces deux établissements, mais aucun n'a, jusqu'ici, obtenu de réponse favorable.

Le Conseil municipal, plutôt que de laisser embaucher aux quatre coins de l'Hexagone, voudrait que toutes les demandes d'emploi venant des Mor-Bihannais et plus spécialement des environs de Lorient, soient examinées en priorité.

LIBRAIRIE CELTIQUE

Envoi de catalogue sur demande
Livres anciens et modernes

Régionalisme

Achat de lots et bibliothèques

108 bis, rue de Rennes
PARIS (6^e)

PEINTURE - VITRERIE

PAPIERS PEINTS

Décor - Revêtements

HENRI LE LANN

44, rue de l'Eglise, 44

BREST-RECOUVRANCE

Tél. 44-81-38

TOUTES MOQUETTES ET PLASTIQUES

Faites lire
«Le Peuple Breton»
ABONNEZ VOS AMIS.
AIDEZ-NOUS PAR LA
SOUSCRIPTION.

Imprimerie Commerciale, Rennes



Directeur de la publication : J.-Y. Veillard
Publication inscrite à la C.P.P.A.P. n° 41.587
Tirage : 5 000 ex. — Dépôt légal 4^e trimestre.

GALV

Dix-huit mois de l'action de « Galv », d'efforts méthodiques, de réunions d'information, de diffusion de tracts, de créations de nouveaux groupes locaux, de rassemblements et de meetings, ont abouti à une mobilisation sans précédent des travailleurs, des enseignants et des jeunes de Bretagne, en faveur des droits culturels du peuple breton.

LE BRETON AU BACCALAUREAT

Cette mobilisation, à son tour, a abouti, au cours de l'été, à un premier résultat positif : le 10 juillet dernier, le ministre de l'Éducation Nationale signait un décret « valorisant » l'épreuve de breton au baccalauréat. Désormais, les points obtenus au-dessus de la moyenne compteront pour l'admission, et non plus seulement pour la mention.

Il convient de savoir que les mesures suivantes doivent découler automatiquement du décret :

1) L'enseignement facultatif du breton doit être rendu possible dans la totalité des établissements scolaires du second degré, en Bretagne : lycées, écoles normales, C.E.S., C.E.G., C.E.T.

2) Dans les classes allant de la 4^e à la terminale, doivent être organisées trois heures hebdomadaires d'enseignement du breton, dans les mêmes conditions que les autres options facultatives, et incluses dans les horaires normaux des élèves et des enseignants. Dans les classes de 6^e et de 5^e, cet enseignement doit être de deux heures hebdomadaires.

3) Les heures d'enseignement du breton sont rétribuées au compte du service normal des enseignants, ou en heures supplémentaires. La création de services complets et de services d'enseignants itinérants doit être envisagée dans l'immédiat.

4) Il faudra en outre organiser des stages de formation et des journées pédagogiques pour les enseignants.

IL NE S'AGIT PAS D'ÊTRE DUPES

Début septembre, le communiqué de presse du secrétariat de « Galv » notait que « le décret ne sera, aux yeux du Ministre, qu'un nouveau prétexte pour refuser à la langue bretonne la place qui lui est due dans l'enseignement, s'il n'est pas suivi de mesures précises portant notamment sur l'organisation des cours, leur insertion dans les horaires, la formation et la rétribution des enseignants, etc... ».

Or, effectivement, lors de sa conférence de presse de rentrée, le 11 septembre, le Recteur de l'Académie de Rennes, M. Durand-Prinborgne, avouait tout simplement : « la reconnaissance du breton comme langue régionale ne veut pas dire que les moyens légitimement demandés soient attribués. Il est évident qu'il nous faudra du personnel. Pour l'instant, on n'en a pas les moyens. Cela tient au

contexte budgétaire. Je vais toutefois demander aux chefs d'établissements d'intégrer la langue régionale dans le programme normal ». (« Le Télégramme », 15 septembre 1970).

Comment M. Durand-Prinborgne peut-il croire que des cours puissent réellement fonctionner, même sous la direction d'enseignants bénévoles, sans ces moyens dont il dit lui-même qu'ils sont nécessaires ? Dans son communiqué de septembre, « Galv » posait déjà la question : « S'agit-il de nouveaux procédés pour rendre le décret inopérant ? » et ajoutait qu'« il entend que toutes les mesures qui découlent normalement du décret soient mises en application dès la présente année scolaire, dans l'intérêt même des élèves et des enseignants ».

LES MANŒUVRES DU POUVOIR COLONIAL

Il est certes dans la logique et les habitudes du pouvoir réactionnaire en place de céder devant la pression populaire, puis de tout faire pour vider de sa substance les mesures qu'il a dû concéder, surtout en pays colonisé. D'où ce décret, sans les moyens de l'appliquer, comme s'il s'agissait d'un oubli ou d'une impossibilité administrative.

C'est la raison pour laquelle l'action de « Galv », au cours de l'année 1970-71, consistera en partie à lutter pour l'application intégrale de toutes les mesures qui découlent du décret du 10 juillet. Dans ce but, des contacts sont pris avec les organisations syndicales enseignantes qui avaient pris position en faveur des langues et cultures « régionales » et du décret.

Mais il est tout autant dans la logique du pouvoir colonial de n'accorder que des mesures limitées par rapport aux revendications populaires. Les revendications dont la satisfaction a été réclamée, au cours des manifestations de « Galv » l'année passée, sont, d'une part, la parité du breton avec les autres langues vivantes dans l'enseignement et, d'autre part, la création de trois heures hebdomadaires facultatives de breton dans tous les ordres d'enseignement.

NE RELACHONS PAS L'ACTION

« Galv » va donc poursuivre son action pour la satisfaction des justes revendications du peuple breton.

Déjà un stage de travail de deux jours a réuni de nombreux militants à la Maison du Peuple de Brest, les 29 et 30 août, et conduit à des conclusions très positives.

« Galv » poursuit le combat progressiste qu'il a engagé en faveur de la décolonisation culturelle de la Bretagne.

Pour tout renseignement : « Galv », secrétariat, B.P. 7, Brest. Pour toute contribution financière : C.C.P. F. Broudic, 2 572-32 Rennes.

Chronique internationale

POUR LES PALESTINIENS

Dans notre numéro 46 (15 septembre - 15 octobre 1967), nous dénonçons les « féodales Jordanie et Arabie Séoudite ». Les événements de ces derniers jours sont l'aboutissement d'un processus où l'impérialisme américain dévoile ses véritables alliés : de Dayan au maréchal Habes el Majali, où les objectifs de lutte diffèrent entre nationalistes « classiques », prêts à bien des compromis, et ceux qui ne dissocient pas lutte anticapitaliste de la lutte de libération d'un peuple.

Mettant sous presse, nous reviendrons sur ce problème, mais les développements actuels rendent plus que jamais nécessaire une véritable solidarité anti-impérialiste, rendent plus difficile que jamais la tâche des progressistes palestiniens et juifs.

UN LIVRE IMPORTANT SUR LE PAYS DE GALLES

Pourquoi, depuis si longtemps, le Pays de Galles fascine-t-il à ce point les Bretons ? Il y a sans doute de l'étonnement ravi à découvrir un peuple si proche de nous, il s'y mêle aussi du plaisir et de l'amertume à observer un pays qui se serait développé, de façon naturelle, sans entrave extérieure majeure. Dans l'esprit de nombreux Bretons, le Pays de Galles devient donc la projection idéale de désirs et d'espoirs déçus. Il devient l'exemple d'une réussite. Les Gallois savent cependant que cette réussite est bien relative et bien fragile.

Assez curieusement aucun livre en français ni en breton n'avait été consacré au Pays de Galles — si l'on excepte le numéro spécial de la revue *Al Liamm* (1), traitant essentiellement de la littérature galloise. L'abbé Armand Le Calvez comble ce vide en publiant « Un cas de bilinguisme : Le Pays de Galles » (2). D'une grande clarté et d'une honnêteté exemplaire, le livre d'A. Le Calvez est la plus complète somme publiée à ce jour en français sur le Pays de Galles.

L'ENSEIGNEMENT DU GALLOIS

Ce livre dresse d'abord un tableau rapide du peuple gallois, de son histoire, de son économie, de sa langue, de sa culture, jusqu'au XX^e siècle — tableau indispensable au novice. Mais la plus grande partie du livre est consacrée à l'enseignement de la langue galloise aujourd'hui et aux problèmes du bilinguisme.

Rappelons, schématiquement, l'état de l'enseignement du gallois dans les écoles primaires. Dans les comtés galloisants du Nord et de l'Ouest, et dans quelques régions mixtes, le gallois est la langue de l'école : les enfants apprennent l'anglais comme seconde langue à l'âge de 7-8 ans. Dans la plupart des régions anglicisantes du Sud et de l'Est, l'anglais est la langue de l'école : les enfants apprennent le gallois comme seconde langue obligatoire. De plus, dans de nombreux centres urbains, fonctionnent des « Ysgolion Cymraeg » (Ecoles Galloises), où tout l'enseignement est donné en gallois, et ces écoles bénéficient d'un prestige exceptionnel.

DEUX DATES IMPORTANTES

Il serait vain de vouloir résumer ici le livre d'A. Le Calvez. Retenons simplement deux dates importantes du combat des Gallois pour leur langue.

Librairie Yves MOREAU

(Maison fondée en 1858)

OUVRAGES SUR LA BRETAGNE
15, place de la Cathédrale
TREGUIER 22 - Tél. 35.32.76

En 1965, sous la pression de l'opinion galloise, le secrétaire d'Etat aux Affaires Galloises nomme une commission, présidée par Sir David Hughes-Parry. La commission conclut à la nécessité de donner un statut à la langue galloise, sur la base de l'égalité juridique avec l'anglais. Qu'une commission officielle aboutisse à une telle conclusion, était une réelle victoire. Mais, le « Welsh Language Act », voté par la Chambre des Communes, le 17 juillet 1967, ne retint que partiellement les conclusions de la commission Hughes-Parry.

En 1967 également, est publié le « rapport Gittins », du nom de son président, professeur à la Faculté d'Éducation de Swansea, sur l'enseignement dans les écoles primaires.

« Nous pensons que le moment est venu pour les autorités scolaires et les maîtres de mettre en pratique de façon énergique une politique bilingue dans les écoles primaires et nos recommandations vont dans ce sens. » Les petits galloisants apprendront l'anglais, et les petits anglophones le gallois, de façon systématique et selon une pédagogie rénovée. « Une langue n'est pas seulement un ensemble de techniques à maîtriser. L'anglais et le gallois doivent devenir deux langues maternelles parallèles, utilisées pleinement pour la communication, l'information, la lecture et la satisfaction littéraire... Le but est l'enseignement, l'étude et l'utilisation du gallois aussi bien que possible », conclut le rapport Gittins, qui reçut un accueil très favorable.

Les maîtres confrontés aux problèmes de l'enseignement du breton, dans les conditions difficiles qui sont les nôtres, trouveront une abondante bibliographie sur le bilinguisme et la pédagogie. Ce n'est pas un des moindres mérites du livre d'A. Le Calvez. Pour tout étudiant, chercheur ou professeur, pour tout amoureux du Pays de Galles, ce livre est un livre de base.

Paol QUEINNEC.

(1) *Al Liamm*, niverenn 22, Gwengolo-Here 1950.

(2) Edité par la revue *Skol*, Crec'h Avel, 22-Lannion. Prix de vente : 18 F (franco : 19 F), C.C.P. de la revue Rennes 1911 06.

LIBRAIRIE

"Brentano's"

Tous les livres français et étrangers

★

7, quai Chateaubriand - RENNES
Tél. 40.70.32